

La retraite un choix de société!

Augmenter les salaires, pas l'âge de départ à la retraite, c'est possible et urgent!



« Il faut en finir avec la souffrance, l'indignité et l'exclusion. Désormais, nous mettrons l'homme à l'abri du besoin. Nous ferons de la retraite non plus une antichambre de la mort mais une nouvelle

étape de la vie. » Extrait du premier discours d'Ambroise Croizat, fondateur avec le CNR de la Sécurité Sociale en tant que Ministre du Travail



La réforme Macron 2022 et ses conséquences, ce que l'on sait... Génération Age de départ

<u>Calendrier</u>: entrerait en vigueur dès « l'été 2023 » (Emmanuel Macron, 3 juin 2022).

Méthode: une réforme paramétrique qui change un ou des paramètres du système actuel, par exemple l'âge de départ, le nombre de trimestres nécessaires, etc...).

Mesures:

- Report de l'âge légal de 62 ans à 65 ans.
- Suppression des régimes spéciaux.
- Révision des « Eléments de solidarité ».
- 1100 € de pension minimum pour une carrière complète.

Age de départ
62 ans et 4 mois
62 ans et 8 mois
63 ans
63 ans et 4 mois
63 ans et 8 mois
64 ans
64 ans et 4 mois
64 ans et 8 mois
65 ans

Dès 2023, l'allongement se ferait de 4 mois par an jusqu'à la génération de 1969





POUR LA CGT IL FAUT SANS PLUS ATTENDRE:

- abandonner cette réforme;
- un départ à la retraite dès 60 ans à taux plein;
- des départs anticipés à 55 ans ou un trimestre de départ anticipé par années d'exposition pour les salarié·es exposé·es à des facteurs de pénibilité;
- assurer un niveau de pension (taux de remplacement) d'au moins 75 % du revenu d'activité pour une carrière complète;
- élever le minimum de pension au niveau du Smic pour une carrière complète;

- indexer les pensions sur l'évolution des salaires et sur celle des prix;
- prendre en compte les années d'études au travers d'une validation des périodes de première recherche d'emploi dès l'inscription à Pôle emploi;
- une politique volontariste d'égalité salariale femmes-hommes, améliorant la retraite des femmes et abondant les ressources des régimes.



Financer de bonnes retraites, c'est possible!

Selon une étude un peu ancienne du Conseil d'Orientation des Retraites COR : **il faudrait 100 à 120 milliards d'euros en 2050** (5 à 6 points de PIB actuel) pour financer un système de retraites par répartition garantissant :

- une ouverture de droits à retraite à 60 ans,
- une indexation sur les salaires.

Pour cela, il faut modifier la répartition des richesses

- Le passage du taux de chômage à 7,4% en 2022 dégagerait 10 milliards d'euros.
- ➤ Une augmentation des salaires de 3,5% dégagerait 6,5 milliards d'euros.
- L'augmentation du point d'indice de la fonction publique : 6 milliards d'euros.
- L'intégration des primes dans la fonction publique : 6 milliards d'euros.
- L'égalité salariale femmes-hommes : 5,5 milliards d'euros.
- ➤ La lutte contre la fraude des employeurs aux cotisations sociales rapporterait au minimum 1 à 2 milliards d'euros par an (source ACOSS).

Toutes et tous mobilisé-e-s contre ce recul social sans précédent!